

La Déclaration de Londres

L'économie mondiale est en proie à une crise profonde qui a débuté comme une crise financière, s'est ensuite transformée en une crise économique mondiale d'une ampleur catastrophique pour les travailleurs et se mue maintenant en une crise sociale et politique.

Cette crise, qui a débuté sur le marché américain de l'immobilier, a abouti ensuite à une crise du marché du crédit puis à une crise de l'emploi, a maintenant dégénéré en un cercle vicieux, complexe et dangereux avec une chute de l'immobilier et une hausse du chômage aggravant du même coup la crise du marché du crédit. Elle se propage à travers toutes les économies : industrialisées, émergentes et en développement.

Lorsque les responsables du G20 se sont réunis pour la première fois en novembre 2008 à Washington, le monde était déjà confronté à un ralentissement sans précédent de la croissance avec une chute de la production dans les pays industrialisés. La situation a maintenant empiré, et ce de manière dramatique.

Des chutes vertigineuses du produit intérieur brut (PIB) ont été enregistrées au dernier trimestre de 2008. En taux annuel, le PIB s'est contracté de 6 pour cent dans les économies du G7, l'Union européenne et l'ensemble des pays de l'OCDE.

Ces chiffres sont les plus catastrophiques jamais enregistrés par l'OCDE. La contagion s'est étendue aux économies émergentes et en développement où l'activité économique est à l'arrêt et le PIB par habitant est en chute libre. Le monde traverse maintenant une profonde récession. Ce sont les pauvres qui sont les plus menacés et qui souffrent le plus. Dans les pays en développement, on note un recul brutal des exportations et l'assèchement des flux de capitaux privés, constitués en grande partie par l'argent que gagnent les travailleurs

migrants à l'étranger et dont dépendent leurs familles restées au pays.

Vingt-six pays à bas revenu d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe orientale ont été identifiés par le Fonds Monétaire International (FMI) comme étant hautement vulnérables³ aux conséquences de la récession mondiale. Les Objectifs du millénaire pour le développement, qui définissent des minima à atteindre pour s'attaquer aux racines de la pauvreté au niveau mondial, sont menacés par la crise économique. Dix ans de progrès en matière de réduction de la pauvreté ont été balayés en quelques mois.

Le chômage continue d'augmenter considérablement au cours des premiers mois de 2009 et il semble dorénavant probable que le "scénario catastrophe" de l'OIT prévoyant une augmentation de 50 millions de chômeurs² dans le monde en 2009 s'avèrera bien optimiste.

Quelque 200 millions de travailleurs pourraient tomber dans la misère la plus noire, et ce principalement dans les pays en développement et émergents où les systèmes de protection sociale n'existent pas. Le nombre de travailleurs pauvres – gagnant moins de 2 \$ par jour pour chaque membre d'un même ménage – pourrait ainsi s'élever à 1,4 milliard.

En l'absence de réponse radicale par les gouvernements et les institutions internationales, cette crise de l'emploi se transformera en une crise sociale et, à terme, politique.

De plus, on risque bien de voir mises au placard les décisions politiques urgentes mais difficiles qui devront être prises à la conférence des Nations unies sur le changement climatique de Copenhague, en décembre 2009, pour éviter une catastrophe climatique de longue durée.

Cette crise économique d'une ampleur sans équivalent depuis la Grande Dépression des années 1930, doit marquer la fin d'une idéologie des marchés financiers sans entrave où l'autoréglementation s'est révélée une

Le texte qui suit est une version abrégée et remaniée de la Déclaration de Londres – le texte intégral et détaillé de ce document peut être consulté sur les sites www.global-unions.org, www.ituc-csi.org et www.tuac.org.

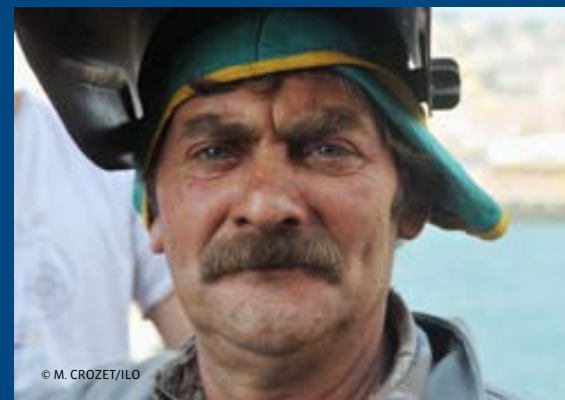
imposture et où la cupidité a prévalu sur le jugement rationnel, au détriment de l'économie réelle.

Il nous faut construire une architecture réglementaire nationale et mondiale pour restaurer la fonction primaire des marchés financiers : assurer un financement stable et efficace de l'investissement productif dans l'économie réelle.

En outre, il nous faut instaurer un nouvel ordre économique qui soit économiquement efficace, écologiquement viable et socialement juste.

Les responsables du G20 doivent entamer un processus multilatéral avec d'autres institutions afin de redessiner la gouvernance de l'économie mondiale de telle sorte que les questions sociales et environnementales reçoivent la même attention que celles du commerce ou de la finance.

Le mouvement syndical international appelle les responsables du G20, agissant de concert avec d'autres pays et institutions internationales, à élaborer une stratégie en cinq points pour faire face à la crise et pour une économie mondiale plus juste et plus soutenable pour les générations futures.



© M. CROZET/ILO

³ The Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries, 2009, FMI

² Tendances mondiales de l'emploi, OIT, 28 janvier 2009

Le mouvement syndical demande :

- Un plan de relance et de croissance durable coordonné au niveau international avec un impact maximum sur la création d'emplois par l'investissement public et la protection sociale des plus vulnérables
- La nationalisation des banques insolvables et l'instauration de nouvelles règles et de nouveaux mécanismes pour contrôler la finance mondiale
- Combattre les inégalités et protéger les rémunérations en étendant la couverture de la négociation collective et en renforçant la protection institutionnelle des niveaux de vie
- Une stratégie d'investissement dans "l'économie verte" pour faciliter le passage de l'économie mondiale à une croissance à faible émission de carbone et créer les conditions d'un accord international au sommet sur le climat de Copenhague, en décembre 2009
- Une réorientation de la gouvernance mondiale de la politique et la pratique sociales et économiques pour faire que l'économie mondiale soit plus juste pour ceux qui y vivent et y travaillent.

I. Un plan de relance coordonné au niveau international

La priorité des dirigeants du G20 doit être d'interrompre la chute de la croissance mondiale et d'inverser le déclin de l'emploi.

Depuis novembre 2008, la plupart des pays du G7 et d'autres ont mis en place des mesures budgétaires pour stimuler la croissance; or, comme l'a démontré le FMI, l'effet de ces mesures sur l'emploi et la croissance serait démultiplié si seulement elles étaient coordonnées au niveau international.

Une telle coordination se fait attendre. Alors que le plan de relance de l'administration Obama représente près de 3 pour cent du PIB annuel, ceux annoncés début février 2009 par les pays de l'Union européenne n'atteignent pas 1 pour cent du PIB de l'Union.

Le G20 doit faire en sorte que ceux qui font cavalier seul s'associent aux mesures coordonnées pour stimuler l'économie mondiale.

Les Global Unions réclament un plan de relance mondial à hauteur de 2 pour cent au moins de la production mondiale. Les banques centrales doivent poursuivre la baisse des taux d'intérêt et entamer un relâchement quantitatif de la politique monétaire pour que l'investissement public puisse être financé à moindre coût.

Dans chaque pays, les mesures doivent également être ciblées afin d'agir au maximum sur la croissance et l'emploi. Les gouvernements devraient proposer des programmes d'investissement dans les infrastructures qui stimulent la croissance de la demande à court terme et augmentent celle de la productivité dans l'économie réelle à moyen terme.

Des mesures doivent être prises pour soutenir le pouvoir d'achat des bas salaires, dont ceux des ménages à revenu unique, qui souvent sont dirigés par une femme.

C'est en mettant plus d'argent dans la poche des ménages à faible et moyen revenu qu'on stimulera l'économie.

Ces ménages à faible revenu sont plus enclins à dépenser rapidement tout supplément de revenu disponible, permettant ainsi de battre de vitesse la récession. On peut y parvenir par la hausse des prestations, par des programmes de création directe d'emplois et par la fiscalité. Les ressources ne doivent pas être gaspillées dans des réductions d'impôts inconsidérées et inefficaces.

Le FMI a montré qu'en période de récession, investir dans la protection sociale et dans les transferts vers les services des collectivités locales, dont l'éducation et la santé, aura deux fois plus d'effet que des réductions d'impôts.

L'heure est à l'investissement dans les personnes – dans leur éducation et leur santé, dans les soins aux plus jeunes et aux plus âgés.

Dans le cadre d'un nouveau modèle de développement, les gouvernements doivent revaloriser le rôle de la fonction publique dans la prestation de qualité de services essentiels dont la population a besoin, tels que l'éducation, la santé, l'eau, l'hygiène publique, le judiciaire, les forces de l'ordre, les pompiers et la protection civile. Ces investissements peuvent contribuer de manière décisive à la qualité de la vie et constituent les fondements de sociétés démocratiques saines.

Compte tenu des pertes d'emplois dans toute l'économie, il y a une logique à vouloir investir dans l'éducation et la formation pour



soutenir le transfert des salariés vers les secteurs en manque de main-d'œuvre. Dans la santé et les soins par exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime les besoins supplémentaires à 4,2 millions d'emplois dans le monde.

Dix-huit millions de nouveaux enseignants doivent être formés ne fût-ce que pour atteindre l'objectif d'accès à l'éducation primaire de qualité pour tous les enfants en 2015. Des millions d'enseignants et d'instructeurs supplémentaires sont nécessaires à la formation professionnelle pour soutenir l'économie réelle et pour réinsérer les salariés dans des économies en mutation.

De plus, les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour réduire la pauvreté parmi les femmes, qui aujourd'hui constituent la majorité des classes pauvres.

Alors que les économies émergentes et industrialisées travaillent au redressement, il y a un réel risque de voir les pays à bas revenu laissés sur le bas côté.

Cela aurait pour effet d'aggraver les inégalités en précipitant des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté extrême.

Le maintien et le relèvement de l'aide publique au développement (APD) sont une nécessité absolue, de même que le renforcement du rôle des banques et agences de développement internationales et régionales.

La plupart des pays en développement et quelques pays émergents poursuivent des politiques budgétaires rigoureuses au détriment de leurs propres populations, souvent sans avoir commis le moindre écart de conduite, mais parce qu'ils sont pressés de le faire par les institutions financières internationales (IFI) qui imposent la "discipline budgétaire" comme condition de l'octroi de leurs prêts, même au prix d'une détérioration de la situation extérieure.

La communauté internationale doit soutenir davantage des plans de relance expansionnistes dans les pays en développement pour prévenir toute augmentation de la pauvreté et pour contribuer à la demande mondiale.

Les conditions rigoureuses dont sont assortis les prêts au développement doivent être abandonnées et les niveaux de l'aide financière relevés.

Les budgets de l'aide publique au développement (APD) des pays les moins avancés (PMA), doivent être maintenus par l'adoption d'un calendrier contraignant pour atteindre l'objectif de 0,7 pour cent du PIB fixé par les Nations unies.

Les mesures budgétaires doivent s'accompagner de politiques actives du marché du travail pour maintenir la population active et les salariés en activité. Des politiques et programmes doivent être conçus et mis en œuvre pour réduire les risques de chômage et de baisse de salaire et pour générer des allocations de revenu.

Les entreprises qui touchent des aides publiques doivent respecter les accords avec les pouvoirs publics et les syndicats pour des plans de restructuration incluant la réinsertion et la formation professionnelles.

Lors du Forum de dialogue mondial de l'OIT sur l'incidence de la crise financière, les travailleurs, les gouvernements et les employeurs ont convenu ensemble que "la restructuration doit se fonder sur le dialogue entre directions, syndicats et représentants des travailleurs".⁴ Ce dialogue est le fondement des politiques actives du marché du travail or, jusqu'à présent, seule une part infime des sommes consacrées au renflouage massif et aux plans d'incitation par les gouvernements a été allouée à ces politiques. Les entreprises qui reçoivent des aides publiques devraient être tenues de consulter leurs salariés et de mettre en place des programmes pour l'emploi et la formation.

Une attention particulière doit être portée à ceux qui sont le plus affectés par la crise. Les pouvoirs publics doivent mettre en place des politiques du marché du travail qui :

³ Forum de dialogue mondial de l'OIT sur l'incidence de la crise financière sur les travailleurs du secteur de la finance, 24-25 février 2009



- dissuadent les entreprises de recourir aux licenciements au moindre signe de difficulté;
- mettent l'accent sur les groupes les plus touchés par la crise comme les jeunes, les travailleurs âgés et non qualifiés, les travailleurs temporaires et à temps partiel, les femmes et les migrants;
- éliminent les écarts de salaires homme-femme;
- génèrent des allocations de revenu notamment par l'élargissement des indemnités de chômage;
- empêchent les entreprises de bloquer ou freiner le versement des indemnités de chômage;
- garantissent le respect des normes de travail et des droits des travailleurs en matière d'emploi;
- favorisent l'investissement dans les personnes et l'offre de formation professionnelle afin de faciliter l'acquisition de nouvelles compétences pour les travailleurs de tout âge;
- garantissent aux travailleurs migrants les mêmes droits que ceux des autres citoyens pour combattre le double fléau de la pauvreté et du racisme.

Alors que le chômage est à la hausse partout dans le monde, la plupart des travailleurs n'ont pas droit aux indemnités de chômage lorsqu'ils perdent leur emploi; ils ne peuvent compter que sur leurs propres économies ou sur le soutien de leur famille lorsqu'ils avancent en âge. La crise constitue à la fois une obligation et une occasion de mettre en place des dispositifs de protection sociale décentes qui pourront faire office de stabilisateurs automatiques dans les pays qui n'en disposent pas actuellement, quel que soit leur niveau de développement. L'OIT a montré que c'est possible.

II. Jeter les bases d'un accord international sur le changement climatique

Le moment ne sera jamais plus propice au lancement de la "Nouvelle donne verte" que préconisent le Programme des Nations unies pour l'environnement

(PNUE), l'OIT, la CSI et l'OIE dans leur rapport sur les emplois verts.

Le moment ne sera jamais plus propice au lancement de la "Nouvelle donne verte" que préconisent le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'OIT, la CSI et l'OIE dans leur rapport sur les emplois verts :

- des investissements de grande ampleur dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables;
- l'accroissement des ressources financières pour la recherche et le développement, la diffusion et le déploiement de nouvelles technologies ainsi qu'une mise à niveau des programmes de perfectionnement, et
- l'élaboration de stratégies de transition équitables destinées à accompagner tous les secteurs économiques dans la transition vers une société plus soutenable.

Ces stratégies "de transition" exigent, entre autres, une consultation avec les organisations syndicales, les entreprises et la société civile, des politiques de protection sociale et de diversification économique.

Il n'est pas tolérable que les mesures urgentes qui s'imposent pour combattre le changement climatique soient écartées pour cause de crise. Avancer dans cette voie dans un contexte de crise économique et financière permettra de préparer le terrain pour un accord ambitieux sur le climat cette année à Copenhague. Pour cela, cet accord doit reposer sur un large consensus politique dont les syndicats sont un acteur essentiel.

III. De nouvelles réglementations pour les marchés financiers mondiaux

Les dirigeants du G20 réunis à Londres devront faire preuve d'autorité pour imposer une véritable réforme de la réglementation du système financier. Ils devront avant tout prendre des mesures immédiates pour restaurer la liquidité et la solvabilité dans le secteur bancaire et s'assurer que la nouvelle réglementation mondiale fasse que ce dernier assure un financement stable

et efficient de l'économie réelle. Les gouvernements doivent faire en sorte qu'une crise de cette ampleur ne puisse jamais se reproduire.

Le secteur bancaire compte un grand nombre de banques insolubles et, dans les conditions actuelles, leur nationalisation est la seule solution pour restaurer la confiance, assurer un partage équitable des risques et faire en sorte que le contribuable bénéficie des profits qu'elles pourraient réaliser une fois revenues à la solvabilité. On ne pourra se contenter de simplement faire payer au contribuable la facture que ce qu'on appelle les "actifs toxiques" ou le "renflouage" des actionnaires des banques. Cela reviendrait purement et simplement à prendre aux travailleurs pour donner aux nantis.

Les gouvernements doivent remédier au déficit démocratique qui a caractérisé les efforts déployés jusqu'à maintenant dans la conception de l'architecture financière postérieure à la crise. S'il faut se féliciter de la création des Groupes de travail du G20, une zone d'ombre subsiste quant à savoir dans quelle mesure les intervenants extérieurs au Forum sur la stabilité financière (FSF) tels que les syndicats, la société civile, les Nations unies, l'OIT ou toute autre partie n'appartenant pas au cénacle financier institutionnel pourront réellement participer au processus du G20.

Pas question de faire comme si de rien n'était. Les syndicats veulent être invités à la table.

La crise actuelle démontre les limites de la "supervision déléguée", dont la logique consiste à ne surveiller qu'une fraction du système financier (les banques commerciales par exemple). Si la réglementation des agences de notation du crédit est en cours de réexamen aux États-Unis comme en Europe, beaucoup plus reste à faire.

Le mouvement syndical mondial propose un vaste plan d'action pour la réglementation internationale des marchés financiers :

1. **Étouffer "la finance de l'ombre".** Réguler les fonds spéculatifs et les fonds d'investissement privés

pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité s'agissant de la responsabilité vis-à-vis des investisseurs, la transparence et, le cas échéant, la responsabilité de l'employeur. Interdire toute forme de transaction hors-bilan liée au crédit et limiter sévèrement l'accès aux produits structurés complexes jusqu'à ce qu'on soit revenu à un degré suffisant de surveillance des autorités publiques et de contrôle.

2. **Mettre fin aux paradis fiscaux et réglementaires.** Il est temps d'instaurer et faire appliquer des critères rigoureux de transparence

fiscale et bancaire et d'échange d'informations. La liste de vigilance de l'OCDE dénombre 38 paradis fiscaux et centres pratiquant le secret bancaire qui ne suivent pas les lignes directrices de l'organisation. Le sommet du G20 doit lutter contre la concurrence fiscale que se livrent ces pays et leur faire comprendre qu'ils doivent rentrer dans le rang et respecter la norme sous peine de se voir imposer des sanctions pour protéger les assiettes fiscales des autres. Les gouvernements doivent prendre des mesures pour faire en sorte que l'investissement

étranger et les flux de capitaux soient soumis à des règles internationalement reconnues de gouvernance et de transparence, coopérer en matière de fiscalité et convenir d'une taxation internationale des transactions financières pour refinancer la dette publique du contribuable générée par cette crise.

3. **Garantir aux pays en développement un accès équitable et durable à la finance internationale.** Les pays en développement doivent pouvoir accéder à des conditions de prêts qui soient à la mesure de leurs capacités et de leurs besoins. Les initiatives allant dans ce sens comprennent la réactivation des droits de tirage spéciaux du FMI, l'accélération de la coopération monétaire régionale et la réorientation des flux de capitaux des pays à compte courant excédentaire, dont leurs fonds souverains, vers des objectifs de développement.
4. **Réformer le modèle bancaire privé pour empêcher la formation de bulles spéculatives et réduire les risques liés à l'effet de levier.** Les règles d'adéquation des fonds propres – ce que les banques doivent mettre en réserve pour garantir leurs opérations de prêts – doivent être plus sensibles à la croissance des actifs financiers des banques et au niveau de risque encouru par ces actifs. Elles auraient ainsi pour effet de décourager les banques de s'exposer à des risques excessifs. Cela contribuerait aussi à orienter l'allocation du capital vers des objectifs socialement favorables et à faciliter le contrôle de l'inflation des prix des actifs par les banques centrales.
5. **Mettre fin à la culture discréditée des "bonus".** Les systèmes de primes et de rémunération doivent être réglementés et repensés pour qu'ils reflètent et encouragent la performance économique, sociale et environnementale à long terme et pour qu'ils permettent aux entreprises de réinvestir les profits dans l'investissement productif. Ils doivent refléter des pratiques de vente et de prêt responsables. La rémunération des dirigeants et des



traders doit être plafonnée et être cohérente avec celle des salariés et l'exercice de droits à des primes ou à d'autres incitations financières en dessous d'une période de cinq ans doit être interdit et assorti de dispositifs de récupération. En matière de pension, les membres de la direction ne doivent pas bénéficier de droits inaccessibles aux autres travailleurs. Les actionnaires ne doivent pas avoir la liberté de piller la richesse des entreprises durant les périodes de croissance au travers de dividendes et de programmes de rachat d'actions, pour les laisser sous-capitalisées lorsque survient un retournement de conjoncture. Les fonds d'investissement privés en particulier ont mis des millions d'emplois en danger en raison de l'insoutenabilité financière de leur modèle de prise de contrôle adossée.

6. **Protéger les ménages des prêts usuriers.** Il faut accroître la sécurité des prêts pour les familles laborieuses en renforçant la transparence des contrats financiers (prêt immobilier, carte de crédit, assurance), l'accès à un recours efficace contre les pratiques abusives, la proximité des services et l'accessibilité en termes de prix (plafonnement des taux d'intérêt et des commissions). La rémunération et les primes d'encouragement des banques et autres organismes de crédit doivent être conçues de manière à assurer des pratiques de vente et de prêt responsables qui servent les intérêts des clients et non ceux des actionnaires.
7. **Renforcer la responsabilité publique, le mandat et les ressources des autorités de surveillance.** Faire en sorte que les autorités de contrôle et de surveillance aient les moyens de faire appliquer leurs décisions, un effectif suffisant et l'accès à l'expertise et à la technologie requises par leur mission. Renforcer les cadres de surveillance par des canaux de communication directe entre ces régulateurs et les représentants des salariés des institutions financières. Les gouvernements doivent mettre

fin à la fragmentation de la réglementation financière et procéder à une consolidation supranationale là où cela s'avère nécessaire, notamment en Europe. La voix des syndicats doit être entendue dans les organes de surveillance. Par ailleurs, le cadre de surveillance doit comporter des accords de coopération entre les autorités de contrôle et les syndicats du secteur de la finance, par exemple par le biais des comités d'entreprise et d'accords-cadres internationaux contractés entre les Fédérations syndicales internationales et les sociétés multinationales.

8. **Bâtir un nouveau secteur des services financiers et bancaires au service de l'économie réelle.** Les gouvernements doivent encourager les caisses d'épargne, les banques coopératives, les mutuelles et autres services financiers solidaires ou publics. Cette diversité des services et des statuts juridiques est nécessaire à la fiabilité et à l'équilibre d'un secteur financier au service de l'économie réelle et des besoins des ménages salariés et des petites et moyennes entreprises. Ils doivent aussi agir pour prévenir la constitution de nouveaux conglomerats qui sont "trop gros pour faire faillite" ou qui cumulent différents métiers : banque, assurance, banque d'investissement, etc. Toute restructuration du secteur bancaire doit être menée dans le respect des normes les plus élevées de dialogue social et n'avoir aucune incidence sur l'emploi.
9. **Intégrer les risques liés à l'effet de levier et aux actifs financiers dans les règles prudentielles de la banque.** Changer les règles d'adéquation des fonds propres – ce que les banques doivent mettre en réserve pour garantir leurs opérations de prêts – pour les rendre plus sensibles à la croissance des actifs financiers des banques et au niveau de risque encouru par ces actifs. Elles auront ainsi pour effet de décourager les banques de s'exposer à des risques excessifs. Cela contribuera aussi à orienter l'allocation du capital vers des objectifs socialement favorables et à faciliter le contrôle

de l'inflation des prix des actifs par les banques centrales.

10. **Limiter les dividendes des actionnaires, les programmes de rachats d'actions et les prêts adossés.** Faire en sorte que les bénéfices soient affectés aux réserves (pas aux rachats ou versés aux actionnaires) en quantités suffisantes pendant les phases de croissance pour pouvoir faire face aux cycles de ralentissement de l'économie et aux risques de solvabilité. S'attaquer au modèle financier sans lendemain du rachat adossé qui a permis aux fonds d'investissement privés de piller des entreprises en période de crédit bon marché pour les laisser ensuite avec un endettement astronomique.

IV. Une gouvernance économique mondiale efficace et responsable

En 1944, les principaux pays du monde se sont rassemblés à Bretton Woods pour définir de nouveaux accords financiers mondiaux en faveur du redressement économique. Aujourd'hui, il nous faut être beaucoup plus ambitieux encore.

Le changement ne doit pas se limiter à la réglementation financière. La crise a mis en lumière de graves carences dans les mécanismes qui gouvernent l'économie mondiale. Il n'existe pas de structure décisionnelle susceptible de rassembler les divers champs de l'action politique dans un "grand accord global" cohérent.

Si l'agenda des négociations commerciales doit progresser, un pilier social bien plus solide est nécessaire pour anticiper et amortir les pressions sur l'emploi générées par une concurrence accrue.

Le processus du G20 présente certains aspects utiles à cet égard mais reste fortement orienté vers les questions

financières. L'économie réelle, et les questions de travail décent et de réduction de la pauvreté qui sont liées, n'occupent qu'une place secondaire dans ses discussions. En outre, les pays représentant pratiquement la moitié de la population mondiale ne sont pas représentés à la table des négociations et ne disposent d'aucun moyen d'influer sur ses travaux.

Il faut un nouveau forum, plus petit et plus gérable, pour traiter des politiques économiques et sociales au niveau mondial, un forum qui soit tout à la fois légitime et viable.

L'embryon d'une telle structure pourrait être l'espèce de charte de gouvernance mondiale économique et sociale qu'a proposée la Chancelière allemande Angela Merkel après son entrevue du 5 février avec les dirigeants de l'OCDE, de l'OMC, de l'OIT, du FMI et de la Banque mondiale.

Il s'agirait d'une synthèse des principes qui régissent ces organisations et d'éléments tels que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, sa Convention anti-corruption et ses Principes de gouvernement d'entreprise. Aux règles de fonctionnement des marchés elle associerait "des éléments complémentaires concernant l'emploi et le développement des entreprises, la protection sociale, des conditions de travail humaines, des relations professionnelles saines et les droits au travail"⁴ selon l'Agenda de l'OIT sur le travail décent.

Les syndicats appellent le G20 à entamer des consultations pour mobiliser en faveur de l'organisation de sommets des dirigeants du monde dotés de l'autorité nécessaire pour gérer une économie mondiale interdépendante.

⁴ Déclaration de l'OIT, l'OMC, le FMI, l'OCDE, la Banque mondiale et l'Allemagne, le 5 février 2009, disponible à l'adresse suivante : http://www.oecd.org/document/32/0,3343,en_2649_34487_42124384_1_1_1_1,00.html.



© M. CROZET/ILO

C'est aux gouvernements à prendre l'initiative, à condition toutefois qu'il ne soit pas laissé au bon vouloir des banquiers et des fonctionnaires des ministères des finances dans des réunions à huis clos. Les syndicats sont prêts à entamer un dialogue constructif et doivent être invités à la table des négociations.

Les gouvernements des économies émergentes et en développement doivent participer pleinement aux institutions d'un nouvel ordre économique. En particulier la Banque mondiale, dont l'attention est centrée sur les pays en développement, doit leur donner des droits de vote égaux à ceux des pays industrialisés

La Banque mondiale et le FMI doivent cesser d'imposer aux pays émergents et en développement des conditions qui les poussent à recourir à des politiques procycliques qui les obligent à abaisser les niveaux de vie alors qu'il faudrait les relever.

Les conditions dont étaient assortis les prêts d'urgence accordés ces derniers mois à des pays comme la Lettonie et la Hongrie sont inacceptables parce qu'elles provoquent la récession sociale et accentuent la récession alors que les nouveaux dispositifs devraient au contraire se fonder sur l'instauration du travail décent et le respect des normes fondamentales du travail.

Cela rend d'autant plus pertinent l'appel lancé par l'OIT dans la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée par la Conférence internationale du travail en juin 2008, en faveur d'une collaboration avec d'autres organisations pour la promotion du travail décent.

V. Vivre et travailler dans un monde plus juste

Avant la crise, les inégalités de revenus s'étaient creusées entre les nations mais aussi au sein d'un même pays. Un peu partout, les salaires ont stagné et reculé par rapport à la croissance généralisée de l'économie.

La progression des salaires a décroché par rapport à celle de la productivité dans les deux tiers des pays les plus riches de l'OCDE et la part des salaires dans le revenu national a diminué dans tous les pays pour lesquels on dispose de statistiques. Mais la situation est encore pire dans bien d'autres pays.

Même avant la crise des prix alimentaires de 2007-2008 et la crise financière actuelle, la Banque mondiale faisait observer que dans 46 pays en développement sur les 59 examinés, les inégalités avaient augmenté par rapport à la décennie précédente. La dégradation de la situation économique venant s'ajouter à l'explosion des prix des denrées alimentaires aggraverait encore les inégalités.

Tout cela est le résultat des politiques mal avisées de ces dernières années et la cause de la crise du crédit, les banques et autres institutions de crédit déréglementées s'étant jetées dans la brèche avec des instruments de prêt irresponsables.

Au lieu d'une croissance économique régulière fondée sur l'investissement, la productivité et la prospérité croissante des travailleurs, nous avons eu une série de bulles spéculatives qui ont augmenté la richesse de quelques-uns mais dont les conséquences sont maintenant payées par le plus grand nombre.

Nous avons besoin d'un nouveau régime de croissance qui soit écologiquement viable mais qui – comme ce fut le cas dans la période de l'après-guerre et jusqu'au début des années 1980 – assure une croissance équilibrée des

salaires réels en rapport avec les accroissements de productivité.

Un régime fiscal équitable doit favoriser l'avènement d'une société moins inégalitaire et contribuer à la croissance.

Dans la crise actuelle qui tire les salaires vers le bas, il est extrêmement important d'imposer des seuils de rémunération sur le marché du travail pour empêcher une accélération de la spirale de la déflation des prix et des revenus. Les gouvernements des pays industrialisés doivent encourager la reconstruction d'institutions qui facilitent une redistribution plus juste des revenus et de la richesse plutôt que de continuer à déréglementer les marchés du travail, démanteler la protection des travailleurs et affaiblir les filets de sécurité sociale.

Les seuils de rémunération et l'élargissement de la négociation collective sont des outils précieux dans la lutte contre l'inégalité et la pauvreté. Ils doivent être revendiqués, tout comme les salaires minimums.

Des seuils de rémunération existent dans la plupart des économies avancées et sont d'application de manière ininterrompue, sous l'une ou l'autre forme, pratiquement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ils peuvent prendre la forme soit d'un salaire minimum national, soit d'un système de minima sectoriels ou régionaux convenus dans un premier temps entre employeurs et syndicats et étendus par la voie légale. Les seuils de rémunération servent à réduire l'inégalité salariale entre



les deux extrêmes de la fourchette des rémunérations. Ils sont aussi un instrument précieux pour réduire le déséquilibre des forces dans les relations d'emploi entre les employeurs et les catégories vulnérables de la population active. La négociation collective et les seuils de rémunération doivent être défendus pour maintenir le pouvoir d'achat en période de crise; les gouvernements ne doivent pas répéter les erreurs des années 1930 et laisser cours aux compressions salariales compétitives.

D'autre part, les dirigeants du G20 doivent aussi prendre des mesures pour protéger les pensions. La crise a mis en lumière le danger d'un investissement illimité des fonds de pension dans la "finance de l'ombre". Les fonds de pension de la zone OCDE ont perdu plus de 3,3 billions de dollars en valeur de leurs actifs, soit 20 pour cent en termes réels en 2008 en raison de la crise financière.

L'impact immédiat se fera surtout sentir chez ceux approchant de l'âge de la retraite et dont le régime est à contribution définie, la pension obtenue étant entièrement dépendante de la performance du fonds. Les gouvernements doivent prendre des mesures pour garantir des retraites adéquates aux salariés sous régime par capitalisation, notamment en s'assurant que les employeurs assument leur part du risque des retraites et de leur financement, en renforçant les systèmes de garantie publique et en resserrant la réglementation de la politique

d'investissement des fonds de pension en général.

À plus long terme, il faut recréer les structures tripartites pour les consultations économiques et sociales et l'élaboration des politiques qui ont servi de tremplin aux trente années de forte croissance économique d'amélioration des niveaux de vie de la période d'après-guerre.

Faire participer les représentants de la population active aux décisions qui déterminent la croissance de l'emploi et de l'économie est non seulement conforme aux principes démocratiques mais se justifie d'un point de vue économique.

Le modèle néo-libéral nous condamne à répéter les erreurs des années 1920 et 1990 et à maintenir les niveaux vertigineux d'inégalités qui ont entraîné l'instabilité financière et, finalement, le krach boursier.

Si le commerce s'effondre, ce n'est pas en raison du protectionnisme mais de la contraction de l'économie réelle. Il nous faut éviter les erreurs de la crise des années 30 et le retour au protectionnisme du "chacun pour soi".

Cette crise est mondiale et sa solution exige une coopération mondiale, et les mesures prises pour protéger l'emploi doivent tenir compte des implications internationales pour les travailleurs d'autres pays.

Le commerce peut stimuler la croissance, le redressement et le développement, mais seulement à certaines conditions. En effet, pour rétablir la légitimité du système commercial international et conclure le cycle de Doha des négociations commerciales, c'est bien l'amélioration du respect des droits fondamentaux des travailleurs dont il est question, mais aussi de permettre aux pays

en développement d'accéder au redressement économique, à l'emploi et au développement industriel.

Conclusion

Tant au niveau national qu'international, les syndicats déplorent depuis longtemps le déséquilibre entre les institutions économiques et sociales. Nous dénonçons depuis longtemps la domination de marchés financiers déréglementés et incontrôlables au détriment des besoins de financement de l'économie réelle, et de sa capacité à offrir à chacun un travail décent.

Maintenant que les conséquences de la récession sont de plus en plus durement ressenties dans toutes les communautés du monde entier, nous appelons toutes les parties prenantes,

institutionnelles et gouvernementales, à l'échelon mondial, à travailler ensemble à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial qui mette la personne en premier. Le moteur de ce changement est la crise économique et financière mondiale et le mouvement des Global Unions peut jouer un rôle crucial en fixant le cap de la reprise et en instaurant un ordre plus juste et plus stable pour les générations futures.

Nous ne pouvons croire que les gouvernements et les banquiers trouveront la solution entre eux. La transparence, la divulgation d'informations et la consultation sont essentielles. Les populations salariées doivent être représentées dans ces réunions et avoir voix au chapitre. Les organisations syndicales internationales sont prêtes à tenir leur rôle dans la construction d'un avenir plus juste et plus écologique.

PLAN D'ACTION DES GLOBAL UNIONS POUR LA RÉFORME FINANCIÈRE

- 1 **Étouffer** la "finance de l'ombre" (fonds spéculatifs, fonds d'investissements privés, produits dérivés).
- 2 **Mettre fin** aux paradis fiscaux et réglementaires et instaurer de nouveaux mécanismes de taxation internationale.
- 3 **Garantir** aux pays en développement un accès équitable et durable à la finance internationale.
- 4 **Réformer** le modèle bancaire privé pour empêcher la création de bulles spéculatives et réduire les risques liés à l'effet de levier.
- 5 **Contrôler** les systèmes de primes et rémunération financière des dirigeants, actionnaires et autres.
- 6 **Protéger** les ménages des prêts usuriers.
- 7 **Consolider** et renforcer la responsabilité publique, le mandat et les ressources des autorités de surveillance.
- 8 **Restructurer** et diversifier le secteur bancaire